



## Dites-le avec des fleurs

S'appuyant sur la distinction label Département fleuri remise en février dernier, le Comité Départemental du Tourisme Haute Bretagne Ile-et-Vilaine (CDT) dévoile ses actions 2016 en matière d'accompagnement du label Villes et villages fleuris.



### Le pouvoir des fleurs

Les communes œuvrent au quotidien pour la valorisation de leur environnement, l'amélioration du cadre de vie. En Ile-et-Vilaine, **45 d'entre-elles labellisées** misent sur le fleurissement et l'entretien des espaces verts comme gage de qualité de vie et de dynamisme pour les habitants comme pour les touristes.

### Les actions 2016

#### Journées d'information sur la gestion différenciée des espaces verts

**Le 24 mai**, près de 60 personnes se rendront à Saint-Germain-en-Coglès pour une journée théorique sur les nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts en fonction de leurs usages et des paysages, avec pour objectifs le 0 phyto et une plus grande diversité de la faune et de la flore. **Le 25 mai**, mise en pratique par groupe de 25 personnes, sur la commune de Saint-Germain-en-Coglès pour mieux appréhender la nature en fonction des végétaux présents.

### Un voyage de sensibilisation

**Le 6 juin**, un voyage de sensibilisation est organisé **au jardin de la Pellerine en Mayenne**, labellisé Jardin Remarquable. Chacun pourra découvrir la succession de petits jardins intimes thématiques où l'abondance des fleurs donne une forte impression de nature triomphante. Ensuite cap **sur Saint-Fraimbault dans l'Orne**, commune de 584 habitants, labellisée 4 fleurs et surnommée la ville aux 100.000 fleurs. 3<sup>ème</sup> commune la plus visitée du département, elle mise sur un fleurissement responsable et des événements qui suscitent l'intérêt tout au long de l'année.



### Le calendrier 2016 du concours des villes et villages fleuris

- **Lundi 30 mai** : date limite d'inscription auprès du CDT pour les mairies sur <http://pro.bretagne35.com/le-concours-villes-et-villages-fleuris>
- **20 et 27 juin** : Visite du jury dans les communes labellisées ainsi que du **18 au 21 juillet** dans les communes candidates au label.
- **Vendredi 14 octobre** : Remise des prix aux communes lauréates au Conseil Départemental. A noter que l'ensemble des communes est convié à cette manifestation.

Tout au long de l'année, Valérie Potrel - responsable de la démarche fleurissement au CDT conseille les maires et les responsables des espaces verts en lien avec la Société d'Horticulture et les professionnels de la filière.



#### Contact Presse

Yolaine Provost-Gautier – Tel. 02 99 78 47 43 – [y.gautier@bretagne35.com](mailto:y.gautier@bretagne35.com)

#### Responsable du dossier

Valérie Potrel – Tel. 02 99 78 47 49 – [v.potrel@bretagne35.com](mailto:v.potrel@bretagne35.com)